





Couverture :
Rond-point des Écoles

04 > Vie Municipale

- 05> Travaux
- 06> Budget Communal
- 08> Conseil Municipal
- 10> Infos pratiques
- 13> Transports & Circulation
- 13> CCAS
- 14> État Civil
- 14> Focus
- 15> Forum Emploi
- 16> Médiathèque
- 17> CLAE
- 18> CLSH
- 20> Expression Libre

21 > Vie Associative

- 22> Culture
- 25> Sport
- 29> Public

35 > Agenda

03> ÉDITO



10 à 12> INFOS PRATIQUES



21 à 34> VIE ASSOCIATIVE



04 à 20> VIE MUNICIPALE



14> FOCUS



35> AGENDA

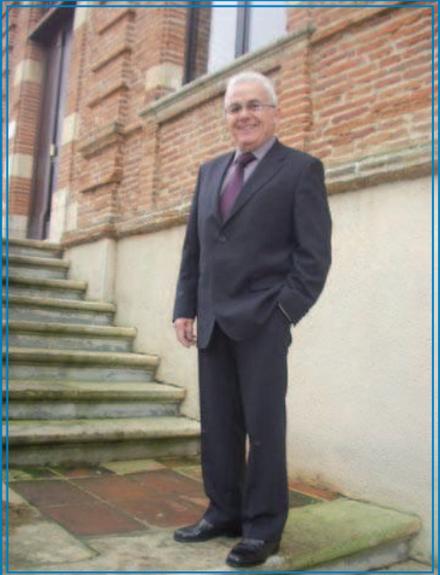


Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret – Place du château 31860 Pins-Justaret – Tél. 05 62 11 71 00 – Tirage : 1850 exemplaires imprimés sur papier aux normes PECF – Directeur de la publication : J-B Casetta – Rédacteur en chef : A. Jany – Rédacteurs : F. Stefani, C. Thuries, N. Souteirat, O. Serin, J-P. Duprat, N. Cadaux-Marty, C. Magnan, Associations – Réalisation :  messages
imprimerie@messages.fr – Crédits photos : Mairie et Associations – Édition : Messages S.A.S.Tél. 05 61 41 24 14
Dépôt légal : Juin 2009

Disponible également sur le site internet www.mairie-pinsjustaret.fr au format pdf.

ÉDITO

de M. le Maire



Pins-Justaretoises, Pins-Justaretois,

Je voudrais rappeler quelques règles de bon sens envers votre voisinage.

A l'aube où les travaux de jardinage vont rythmer votre quotidien, il vous est demandé de respecter les horaires qui vous sont rappelés dans chaque bulletin « Village Infos » et ceci dans le respect du voisin. L'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, motoculteur, souffleur) est réglementée comme rappelé ci-dessous :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h**

Quant à l'écobuage, il est interdit ; la déchetterie de Labarthe-sur-Lèze a été ouverte pour éviter que le voisinage ait à respirer des fumées et autres nuisances.

Il est rappelé également que les déchets verts ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères.

Ces règles, qui peuvent paraître contraignantes pour certains, font partie d'un savoir-vivre qui est un peu oublié de nos jours.

> TRAVAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Réalisation d'une étude pour la mise en place de ralentisseurs à Justaret.

L'aménagement de l'impasse du château a débuté.

Depuis 2007, une procédure concernant les voies de désenclavement est engagée envers l'Etat, maître d'ouvrage à l'époque, pour les travaux non conformes au vu de la dégradation importante de ces voies.

Même si je souhaite vivement que cette route soit réparée le plus rapidement possible, je refuse que la commune règle la remise en état de celle-ci, car ce n'est pas 70 000 € qu'il faut pour réaliser les travaux mais beaucoup plus.

J'ai demandé à un bureau d'étude spécialisé de donner un avis sur la réalisation de ces travaux ; le document a été établi et transmis à la Sous-Préfecture ainsi que la pétition que j'ai reçue par lettre recommandée sans accusé de réception. Dans l'attente de travaux futurs, il vous est demandé de rouler doucement comme l'indique la signalisation.

Je vous souhaite à toutes et tous de Bonnes Vacances.

Le Maire,
Jean-Baptiste Casetta



TRAVAUX DIVERS



En haut: Préfabriqué des écoles



Avant



Après

En bas : Chemin de la Cépette

TRAVAUX

ACCUEIL MAIRIE



LE COMPLEXE SPORTIF



Les architectes Grimaud et Croux en visite avec M. le Maire



LES GRANDES LIGNES DU

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE AUGMENTATION

L'augmentation des dépenses de fonctionnement sera de 3.7 % par rapport à 2008.

Les principales augmentations sont enregistrées sur le poste énergie-électricité, la rigueur de l'hiver en est à l'origine.

L'entretien des terrains sera également plus lourd en 2009 avec la nouvelle piste d'athlétisme.

Les charges financières avec l'emprunt contracté pour la nouvelle salle de sport seront en augmentation.

LA MAUVAISE SURPRISE ENREGISTRÉE SUR LES DOTATIONS DE L'ETAT

En prenant comme référence le recensement de 2006 et en faisant abstraction du recensement complémentaire de 2007 pris en compte pourtant l'année dernière, l'Etat a réservé une mauvaise surprise à la commune. C'est pas moins de 60 000 € que l'Etat nous supprime dans ses différentes dotations par rapport à 2008.

UNE FISCALITÉ LÉGÈREMENT MAJORÉE

Les taux des taxes ménage qui étaient restés stables depuis 2005, seront légèrement majorés en 2009 (+3%). Le manque à gagner sur les dotations de l'Etat doit évidemment être rattrapé par la fiscalité.

Le taux de la taxe d'habitation sera de 15,48 et celui de la taxe foncière bâti de 14,90.

DES INVESTISSEMENTS TOUJOURS AMBITIEUX

L'année 2009 sera encore une année de fort investissement puisqu'il est notamment prévu :

- 2 612 800 € pour le complexe sportif et 615 000 € pour le plateau d'athlétisme,
- 180 000 € pour le pool routier (chemin de la Cépette, entrée du complexe sportif, trottoirs, urbanisation du CD4),
- 403 330 € de travaux divers,
- 103 000 € d'acquisition de matériels.

UN ENDETTEMENT BIEN MAÎTRISÉ

Au 1^{er} janvier 2009, le montant de la dette s'élève à 1 351 710 € soit 42,32 € par habitant alors que la moyenne nationale est de 135 €.

Pour 2009, nous aurons à régler 40 000 € d'intérêts intercalaires pour l'emprunt de 2 000 000 € que nous mobilisons pour la réalisation du complexe sportif.

LES CHIFFRES-CLÉ DU BUDGET 2009

Fonctionnement

Dépenses : 2 339 799,90 €

Recettes : 2 252 090,00 € auxquels s'ajoutent 87 709,90 € du résultat reporté de 2008 soit un total de 2 339 799,90 €

Investissement

Dépenses : 4 747 028,00 €

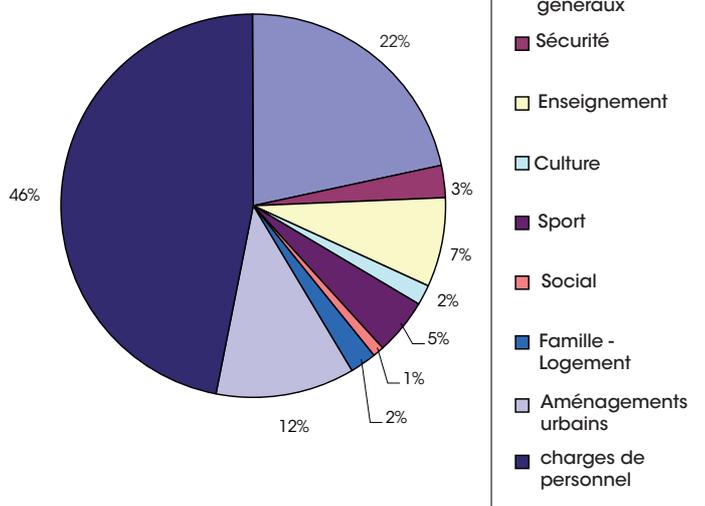
Recettes : 4 747 028,00 €

BUDGET COMMUNAL 2009

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

TOTAL	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture	Sport	Social	Famille-Logement	Aménagements urbains	charges de personnel
100.00%	21.53%	3.00%	7.33%	1.64%	4.90%	0.86%	2.24%	11.52%	46.97%
2 067 903	445 281	62 120	151 520	33 880	101 430	17 800	46 300	238 310	971 262

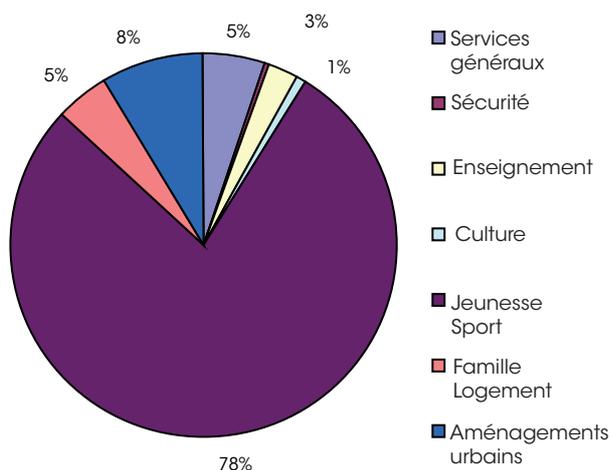
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2009

TOTAL	Services généraux	Sécurité	Enseignement	Culture	Jeunesse Sport	Famille Logement	Aménagements urbains
100.00%	5.39%	0.09%	2.52%	0.99%	77.99%	4.54%	8.48%
4 207 028	226 630	3 600	106 069	41 800	3 281 129	191 000	356 800

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2009



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2008

- Mise en place d'un régime indemnitaire spécifique
- Travaux du SDEHG : rénovation de l'éclairage public dans divers secteurs ; alimentation tarif jaune du complexe sportif ; remplacement des projecteurs vétustes du tennis ; éclairage public de l'impasse du château ; renforcement de l'éclairage public aux abords de la halle des sports.
- Décisions à caractère budgétaire
- Travaux communaux : réfection de la toiture de la maison des jeunes
- Installation d'un relais de radiotéléphonie sur le terrain de football
- Administration du conseil municipal
- Questions diverses

SÉANCE DU 23 MARS 2009

- Débat d'orientation budgétaire 2009
- Option pour le versement anticipé de la TVA
- Divers travaux du SDEHG
- Installation et entretien des poteaux d'incendie
- Taxe forfaitaire sur la cession des terrains devenus constructibles
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à la CLECT
- Achat de la maison Vignolle
- Intercommunalité
- Administration du conseil municipal
- Questions diverses

SÉANCE DU 30 MARS 2009

- Vote du Compte administratif 2008
- Vote du Compte de gestion 2008 du percepteur
- Affectation du résultat de l'exercice 2008
- Reprise du résultat de l'exercice 2008
- Vote du budget primitif 2009
- Vote des taux d'imposition 2009
- Questions diverses

SÉANCE DU 5 MAI 2009

- Choix des entreprises retenues pour la réalisation du plateau sportif
- Encadrement du taux unitaire des vacations funéraires
- Recettes des locations des salles communales
- SDEHG : alimentation tarif jaune du complexe sportif
- Questions diverses

Nota : le détail des délibérations des différents Conseils municipaux est à votre disposition : en mairie ou sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

WWW

www.mairie-pinsjustaret.fr

(Arrivé sur le site, cliquez sur Conseil municipal et ensuite cliquez à gauche dans menu et compte rendu).

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 3^e Conseil Municipal des Jeunes a été élu pour 3 ans le 22 janvier 2009 au sein du collège et de l'école primaire.

Nous adressons toutes nos félicitations à nos jeunes élus : Margot Guyot, Floriane Jacq, Mathilde Jacq, Ophélie Nollet, Alizée Saurat-Croux, Océane Ourgaud, Guillaume Blandin, Nassym Fergoug, Laura Jalabert, Alexandre Perez, Clarisse Sauvage, Adrien Toreilles, Rémi Firmino, Kaya Berkay, Alexandre Ourgaud.



Installation du CMJ en présence du comité d'éthique

Avec l'aide de Pierre, directeur du PAJ, les jeunes ont mis en place les commissions correspondantes à leurs projets. Elles sont au nombre de 4 :

- > Sports, culture et loisirs
- > Environnement, aménagement et sécurité de la ville
- > Humanitaire et solidarité
- > Communication

Parmi les nombreux projets du nouveau CMJ, on note :

- > L'aménagement de pistes cyclables
- > L'éclairage du terrain de foot du collège
- > Une journée portes ouvertes sur l'écocitoyenneté
- > Une étude sur un système de récupération des eaux de pluie
- > Une rencontre avec des personnes âgées

Les jeunes de l'école primaire et du collège qui ont des idées pour de futurs projets ou des suggestions à soumettre peuvent se rapprocher des élus du CMJ ou déposer un message à l'adresse suivante :

cmj@mairie-pinsjustaret.fr

P.A.J

Le Point Accueil Jeunes est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans

- du mardi au samedi de 14 h à 18 h pendant l'année scolaire,
- du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 10 h à 18 h.

> Activités des vacances de février

Durant ces vacances de février, des stages multisports, des stages d'initiation au Hip-Hop ont été proposés gratuitement aux jeunes inscrits au PAJ.

Une initiation au tir à l'arc, une sortie à Toulouse dans un espace d'échange autour de la BD et une sortie au Laser Quest ont aussi fait partie du programme.

> Activités des vacances de Pâques

Ont fait partie du programme un stage multisports, un tournoi de Futsal, un stage d'initiation au Graf Light Panting, une projection de film .

> Projet des vacances d'été

Un séjour va être organisé dans la deuxième semaine de juillet.

> Activités Inter-Classes

Elles remportent un vif succès puisque plus de 50 ados du collège Daniel Sorano en bénéficient trois fois par semaine pendant la période méridienne : hip-hop, initiation au manga, jeux culturels et sportifs sont au programme.



INFOS PRATIQUES

LOCATION DE BENNES POUR DÉCHETS VERTS

- Les bennes de déchets verts sont réservées aux administrés de la CAM et ne doivent contenir que des déchets verts (feuille, herbes, branchages et tronc inférieur à 15 cm de diamètre). Les souches ne sont pas autorisées.
- Leur coût au 1^{er} septembre 2008 est de 38 € 57 la journée, elles sont livrées le matin entre 8 h et 12 h et sont relevées le lendemain matin à la même heure que la livraison.
- Le week-end, le coût est également de 38 € 57, le dépôt se faisant le vendredi matin entre 8 h et 12 h et la reprise le lundi matin.
- Elles sont déposées sur la voie publique à l'extérieur de la propriété des administrés.

Le Service Environnement se tient à votre disposition pour tout complément d'informations.

Tél. 05 34 46 30 50.

DÉCHETTERIES

Déchets autorisés : Déchets végétaux (tontes et branchages séparément), encombrants ferraille, électroménager, gravats, cartons, papiers, piles, huiles de vidange, batteries, verre.

Déchets non autorisés : pneus, souches, bouteilles de gaz et produits explosifs, amiante, médicaments, déchets toxiques.

> Zone industrielle les Agriès à Labarthe-sur-Lèze

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30

fermé le dimanche et jours fériés

> Zone industrielle de Joffrey à Muret - rue Jean-François-Romieu

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 13 h à 19 h le samedi de 9 h à 19 h

Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 13 h à 18 h le samedi de 9 h à 18 h

Un laisser passer est nécessaire (vignette), se présenter à la mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour le retrait du laisser-passer.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Sont considérés comme encombrants les déchets ne pouvant entrer dans un coffre de voiture (meubles, électroménager, matelas, sommiers) .

ATTENTION LES DECHETS SUIVANTS NE SONT PAS COLLECTÉS :

Téléviseurs, ordinateurs, gravats, déchets de démolition, pneus, batteries, déchets végétaux, déchets toxiques ou dangereux (peinture, vernis, bouteilles de gaz, portails de clôture, ...).
Sortir les objets encombrants la veille au soir.

- jeudi 24 septembre
- jeudi 10 décembre

PRÉVENTION CANICULE

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.

Précautions :

- évitez les sorties aux heures les plus chaudes,
- fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer,
- si vous devez sortir, portez un chapeau
- buvez le plus possible : eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool)
- mangez plus de fruits et de légumes
- restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée.

URGENCES

POMPIERS le 18
 GENDARMERIE le 17
 SAMU le 15
 CENTRE ANTI-POISON : 05 61 77 74 47

Problèmes d'eaux usées et fuites d'eau avant le compteur d'eau : appeler le SIVOM PAG au 05 62 11 73 60

Problèmes d'eau pluviale : appeler la Mairie au 05 62 11 71 00

RÔLE EMPLOI

Rue de l'Hôtel de Ville - BP 423 88
 31123 PORTET S/GNE

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Problèmes administrés-administrations ou administrés-associations loi 1901, s'adresser à Monsieur le Préfet,
 1 place Saint-Etienne
 31038 TOULOUSE CEDEX 9
 Standard PREFECTURE : 05 34 45 36 66

MÉDIATEUR FAMILIAL

S'adresser à
 l'Institut de Médiation Familiale
 26, rue des 36 ponts à TOULOUSE 31
 Tél. 05 62 26 22 92

CONSEILLER JURIDIQUE - AVOCATS

MAISON DE L'AVOCAT à TOULOUSE
 13, rue des Fleurs
 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h
 Tél. 05 61 52 18 34

PERMANENCES DU CONCILIATEUR

Gratuit sur rendez-vous uniquement.
 Problèmes entre administrés ou administrés-commerçants

- le lundi de 15 h à 18 h au Foyer culturel de PORTET S/GNE (à côté de la Halle) téléphoner au 05 61 76 29 31
 - le mardi de 14 h à 17 h à la mairie de MURET téléphoner au 05 61 51 95 45

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme Lassalle, assistante sociale du Conseil Général, assure ses permanences :

> Sur rendez-vous auprès de l'U.T.A.M.S au 05 62 11 62 40
 44, avenue Jacques Douzans à Muret
 • les 2^e et 4^e jeudi matin à la mairie de Pins-Justaret de 8 h30 à 11 h 30
 • les 1^{er} et 3^e mercredi matin à l'U.T.A.M.S 44 avenue Jacques Douzans de 9 h 00 à 12 h 00

> Téléphoniques au Centre Médico-Social de Muret au 05 62 11 62 40
 • le mardi de 8 h 30 à 9 h 30

HORAIRE ET COORDONNÉES MAIRIE

Du lundi au jeudi 8 h-12 h et 14 h-18 h
 Le vendredi 9 h-12 h et 14 h-17 h
 Le samedi 10 h-12 h

Tél. 05 62 11 71 00

Une messagerie vocale est à votre disposition 24 h/24 et 7 jours/7 en cas d'urgence à ce même numéro.

Fax : 05 62 11 71 01



www.mairie-pinsjustaret.fr

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**Renouvellement de la carte d'identité plastifiée :**

- ancienne carte d'identité plastifiée,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone fixe ou portable, eau),
- 2 photos d'identité 35x45 mm récentes identiques de face fond neutre (pas blanc) tête nue.

Pour toute question ou problème concernant l'eau ou l'assainissement, contactez le :

SIVOM-PAG (y compris le week-end)
 2, avenue de Toulouse à Pins-Justaret

- Du lundi au jeudi :
8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30
- Le vendredi :
8 h-12 h et 14 h-17 h
- Fermé le samedi

Tél. 05 62 11 73 60

ANIMAUX ERRANTS OU MORTS

Pour tout animal divagant sur la voie publique (animal perdu, agressif, dangereux, blessé ou mort), appeler la mairie.

HORAIRE POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE À INTENSITÉ SONORE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

LOCATION DE MATÉRIEL

La mairie prête aux habitants de Pins-Justaret, selon les disponibilités, le matériel nécessaire à leurs manifestations privées (chaises, tables, tréteaux), la demande est à faire à l'accueil de la mairie 15 jours au moins avant la date de la manifestation et les livraisons et restitutions aux heures d'ouverture de la mairie.

SÉCHERESSE

Un plan de prévention des risques naturels concernant les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait gonflement des sols argileux (communément appelé PPR sécheresse) a été approuvé par le Préfet de la Haute-Garonne le 22 décembre 2008, et est applicable sur la commune de Pins-Justaret depuis le 17 avril 2009.

Cette réglementation impose donc, lors de dépôts de demandes de permis de construire pour la réalisation de constructions individuelles nouvelles ou d'extensions ou annexes de constructions existantes de plus de 20m², de fournir :

- soit une attestation établie par un expert agréé ou un architecte certifiant qu'une étude géotechnique a été réalisée et est prise en compte dans le projet,
 - soit une attestation du pétitionnaire certifiant que l'ensemble forfaitaire de mesures structurales et environnementales prévues par le PPR Sécheresse sera appliqué à défaut de réalisation d'étude géotechnique.
- Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16^e anniversaire.

Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie de domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou au service diplomatique de France

Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics jusqu'à l'âge de 25 ans.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Pour plus d'informations, contactez :

Bureau du Service National - Caserne Pérignon
8 rue Pérignon - CS 15214 - 31507 TOULOUSE Cedex 5
Tél. 05 62 57 38 68

ENVIRONNEMENT

Le samedi 25 avril 2009 a eu lieu une distribution de composteurs par l'équipe de la Communauté d'Agglomération du Muretain renforcée par nos services techniques.

L'engouement était tel que dès 9 heures, une file d'attente se formait à l'entrée de la salle polyvalente. Les 230 composteurs en stock étaient distribués vers 11 heures. Des inscriptions étaient prises pour une nouvelle distribution et à 13 heures, 66 composteurs étaient de nouveaux en commande. Ces derniers ont été distribués le 27 mai avec le bio seau.

Bravo aux habitants de Pins-Justaret pour leur volonté de réduire les déchets.

Les bio seaux sont à la disposition en mairie pour les composteurs livrés le 25 avril 2009



TRANSPORTS

INFORMATIONS TRANSPORTS

TRANSPORTS : BUS LIGNES RÉGULIÈRES

La commune est desservie par 2 lignes régulières : ligne 58 et 19.
Une navette taxi effectue le trajet Pins-Justaret – halte SNCF au tarif de 1.40 €. Contactez le 06 12 27 00 48.

Tous les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site



TRANSPORTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, possibilité d'utiliser les transports en communs, urbains ou interurbains gratuitement ou avec une remise :

- Carte interurbaine (jaune) gratuite, Syndicat Intercommunal Transport des Personnes Âgées
- Carte urbaine Tisséo (bus de ville et métro) avec une participation financière de 13.62€

Se renseigner auprès du secrétariat de la Mairie pour les dossiers de demande de cartes.

TRANSPORTS SCOLAIRES : ÉCOLES, COLLÈGE ET LYCÉE

Les cartes de transport scolaire seront disponibles en Mairie à partir de la fin du mois d'août.
Les élèves empruntant le bus doivent être munis de leur titre de transport dès la rentrée.

CCAS



CARNAVAL DES TOUT-PETITS :

Le Carnaval des tout-petits s'est déroulé le vendredi 6 février 2009 à la salle des fêtes en partenariat avec les deux associations d'assistantes maternelles de la commune : Bout'Chou et Calin-Caline. Un spectacle mêlant sculpture de ballons et magie attendait les enfants déguisés et impatients. Afin de clôturer l'après-midi en toute convivialité, un goûter était offert aux enfants et aux parents.

LUDOTHÈQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale continue l'animation «éveil aux jeux pour les enfants de 0 à 3 ans» un jeudi matin par mois à la Salle des Fêtes de 10 h à 11 h 30.

Prochaines dates : 03/09/2009, 08/10/2009, 12/11/2009, 10/12/2009

ÉTAT CIVIL

Cette liste ne tient compte que des personnes ayant donné leur accord de parution sur le bulletin.

NAISSANCES

La municipalité s'associe à la joie des heureux parents

- > COLLET Timéo, Jean, Roger né le 26 octobre 2008
- > CASTELNAUD Yanis né le 08 novembre 2008
- > ISSA MOUSSA Chadi, Christian né le 26 novembre 2008
- > MUGNIER-POLLET Esteban, Daniel né le 12 décembre 2008
- > LABARTHE Mélissandre née le 18 décembre 2008
- > GLEIZES-CARLES Eléa, Neus née le 06 janvier 2009
- > CASAS Kenoah, Angelo né le 02 février 2009
- > DELONCLE William, Francis, Régis né le 04 février 2009
- > FOURCADE Justin Elie né le 20 février 2009
- > ROZIER Maëlys née le 23 février 2009
- > DELAUNAY-SOLIVEAU Luca, Levy, Duncan né le 12 mars 2009
- > MUNOZ Tom, Esteban né le 18 mars 2009
- > VILANOVA Loan, Baptiste né le 20 mars 2009
- > BERGES-PAVEL Victor, Claude né le 21 mars 2009
- > DUPLOUY Sevan, Dominique, André né le 22 mars 2009
- > GUILBAUD Martin, Michaël, Georges né le 27 mars 2009
- > CALVET-BIRABENT Byron, Joyce, Kris né le 10 avril 2009

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

- > LAGARDE Maurice, Louis décédé le 18 janvier 2009
- > RUFFIÉ Gilberte, Marie, Antoinette, Ernestine décédée le 30 janvier 2009

FOCUS

A la rencontre ... DES MAIRES DU CANTON

François Peraldi, conseiller général du canton de Portet-sur-Garonne, accompagné de sa remplaçante Nicole Pradere, renouvelle ses déplacements sur le canton comme il l'a toujours fait.

Chaque trimestre, il se déplace sur une commune car pour lui, il est important de rencontrer les maires régulièrement, et de leur faire une remontée des subventions allouées et de l'avancement de leur dossier, en toute transparence.





FORUM EMPLOI DE LA CAM

Le Forum de l'Emploi organisé par la Communauté d'Agglomération du Muretain se tiendra le :

Jeudi 22 octobre 2009 de 9 h 30 à 16 h 30
Aux boudromes municipaux de Clairfont de Portet-sur-Garonne.

Lors de ce forum, le public aura l'occasion de consulter des offres professionnelles, de rencontrer les employeurs présents, de déposer des CV, d'obtenir des conseils et des informations sur l'emploi, de participer à des ateliers de recherche d'emplois.

Ce forum est ouvert à la totalité des demandeurs d'emploi, l'entrée est libre et gratuite.

MISSION LOCALE

Vous avez de 16 à 25 ans et vous n'êtes plus scolarisés ? Vous cherchez un emploi ? Une formation ?

La Mission Locale Haute Garonne est là pour vous aider.

Permanence le jeudi après-midi à la Maison Commune Emploi Formation de Portet-sur-Garonne (à côté de l'ANPE).

Prise de Rendez-vous obligatoire au 05 61 51 54 31

AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE



Soutenue par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté d'Agglomération du Muretain propose un service gratuit pour soutenir les projets d'amélioration de l'habitat.

Propriétaires concernés :

- occupant leur logement (sous conditions de ressources) ;
- souhaitant louer un logement en pratiquant un loyer plafonné ;

Travaux concernés :

- d'accessibilité et/ou d'adaptation aux personnes à mobilité réduite ;
- de sécurité, de salubrité ;
- d'économies d'énergie.

Pour obtenir plus d'informations sur ce dispositif, trois permanences sont à votre disposition :

- à Muret tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 8 rue Jean-Jaurès,
- à Portet-sur-Garonne les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9 h à 12 h à la Mairie,
- à Saint-Lys les 2^e et 4^e mardis du mois de 9 h à 12 h à la Mairie.

Renseignements : 05 62 27 51 60

MÉDIATHÈQUE

NOS PIGEONNIERS À L'HONNEUR

Michel Lucien a consacré un ouvrage* à l'un des trésors du patrimoine rural de la région, les pigeonniers. Il a réalisé une exposition photographique qui recense tous les types de colombiers de la région et d'ailleurs.

Par son livre et ses photographies remarquables, Michel Lucien veut attirer l'attention sur ce patrimoine en train de disparaître, témoin de la vie quotidienne dans nos campagnes dans un passé très proche.

Invité par la Médiathèque de Pins-Justaret et la Société du Patrimoine du Muretain, il a présenté son livre au cours d'une conférence à la mairie, le vendredi 13 mars dernier et inauguré en même temps son exposition.

Des planches consacrées aux pigeonniers de Pins-Justaret, de Villate et de Muret réalisées par la Société du Patrimoine du Muretain se sont ajoutées à celles de l'auteur.

L'assistance si nombreuse à sa conférence a montré l'intérêt de nos compatriotes pour la sauvegarde de ces joyaux.

**Michel Lucien. Pigeonniers en Midi-Pyrénées. Massin Éditeur. 2008*



« AH LES VACHES ! »

La Médiathèque envahie par de drôles de vaches : Mona, Jojo la Mâche et même « La Vache Kirit » ! Une matinée joyeuse avec des histoires de vaches un peu folles, des livres, des chansons, des jeux d'ombres et de lumière...

Lecture spectacle par Nathalie Simonet, pour les enfants de 2 à 5 ans le mercredi 29 mai.



CENTRE DE LOISIRS ASSOCIES AUX ECOLES (CLAE) MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PINS-JUSTARET/VILLATE

Avant et après la classe, vos enfants participent à diverses activités menées par les directeurs et animateurs du CLAE. Le CLAE de Pins-Justaret/Villate, géré par la Communauté d'Agglomération du Muretain (C.A.M), accueille vos enfants chaque jour pour leur offrir des moments de loisirs et de détente.



Le CLAE fête sa quatrième année d'existence et continue dans sa dynamique avec une équipe d'animation diplômée et à l'écoute des enfants. Il est organisé autour d'un projet pédagogique dont l'objectif premier est « Enfants Heureux » et se décline autour d'objectifs communs : socialisation, autonomie, responsabilité, citoyenneté, environnement et communication.

Des animations quotidiennes ludiques et variées sont proposées : activités manuelles et sportives, jeux extérieurs, tournoi, animations d'expressions. Des lieux calmes et encadrés sont aussi à la disposition des enfants : ludothèque, salle de devoirs, etc....

Les enfants du CLAE élémentaire bénéficient de salles rénovées et modernisées. Ces nouveaux espaces de vie et de jeu sont essentiels à l'épanouissement de chacun et à l'harmonie du groupe.

Samedi 21 mars dernier à Muret s'est tenu le Carnaval des CLAE de la C.A.M. Les enfants ont pu parader auprès du char qu'ils avaient réalisé sur le thème « Flower Power ». Ce jour-là, le parc Jean-Jaurès a accueilli de nombreux stands préparés par chaque CLAE (ballons, maquillages, photos, batucadas). Les animateurs remercient tous les enfants et parents qui sont venus partager ce moment festif et convivial.

Le vendredi 26 juin 2009 a été organisée, en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants, une kermesse à l'école élémentaire Jean-Jaurès. Les CLAE élémentaires et maternelles ont exposé les réalisations des enfants. Différents spectacles (théâtre, comédie musicale et chants) ont été présentés. Des stands ont été aussi proposés pour animer la fête.

Les responsables du CLAE sont disponibles pour tout renseignement (permanence affichée dans le CLAE).

Directrices du CLAE : Melle Muriel Payrau et
Melle Johanna Marcellin
Téléphone du CLAE : 05 34 47 74 49

Des panneaux d'informations sont à votre disposition à l'entrée des écoles maternelles et élémentaires et à l'entrée du CLAE du soir en élémentaire.



LE CENTRE DE LOISIRS DE PINS-JUSTARET/VILLATE FAIT LE PLEIN D'ACTIVITES !

Le Centre de Loisirs de Pins-Justaret/Villate, géré par la Communauté d'Agglomération du Muretain (C.A.M), accueille les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis. La C.A.M organise également, pour les enfants de 6 à 12 ans des séjours à la semaine en juillet et en août.

Durant l'année, l'équipe d'animation élabore des nouveaux programmes d'activités ludiques et pédagogiques, adaptés à chaque tranche d'âge. Près de 50 enfants par jour fréquentent le CLSH sur les périodes de vacances et une soixantaine d'enfants sont accueillis chaque mercredi.

Le mercredi, le centre de loisirs propose des activités variées. Les plannings sont affichés à l'entrée de l'école maternelle.



Le 1^{er} trimestre a été consacré à la réalisation du char pour le carnaval communautaire qui s'est déroulé à Muret le samedi 21 mars dernier.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation prépare des semaines thématiques où se mêlent jeux et activités manuelles :

- en février, les enfants des maternelles ont été initiés aux arts du cirque et ont assisté à une représentation du cirque Pinder. Pendant la deuxième semaine des vacances, une peinture dans le restaurant scolaire a été réalisée sur le thème des aborigènes. Quant aux élémentaires, ils ont pratiqué diverses activités sportives.
- en avril, Pâques et le Printemps étaient à l'honneur. Les enfants de maternelles ont exprimé toute leur créativité dans la réalisation d'une fresque et d'objets sur ces thèmes et ont participé à une chasse à l'œuf.

Les plus grands ont organisé une grande chasse au trésor. Enfin ils ont pu s'émerveiller devant un des avions les plus mythiques lors d'une visite guidée du Concorde, à l'occasion du 40^e anniversaire de son premier vol d'essai.



Ces programmes d'animation sont appuyés par des sorties adaptées à l'âge de l'enfant : full contact, ping-pong, laser-quest à Gramont, spectacle « Maboul » au Théâtre du Grand-Rond, etc.

Les horaires de fonctionnement du C.L.S.H sont :

- > pour l'année scolaire
 - les mercredis après-midi de 13 h 30 à 18 h 30
 - les mercredis libérés de 7 h 15 à 18 h 30
- > pour les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Informations aux parents :

Depuis le rattachement à la Communauté d'Agglomération du Muretain, le goûter et les sorties sont compris dans le tarif du centre de loisirs.

Les bulletins de pré-inscriptions pour le centre de loisirs et les séjours sont à retirer et à retourner au CLAE de Pins-Justaret/Villate, environ un mois avant le début des vacances.

MARCHÉ DE PÂQUES



Après le franc succès rencontré par le marché de Noël, la commission fêtes et cérémonies réitère le challenge avec l'organisation de son premier marché de Pâques. Celui-ci fut une réussite tant par la participation des 38 exposants, que par l'affluence des visiteurs. Chacun pouvait trouver son bonheur parmi l'éventail de produits exposés. Les plantes et fleurs n'ont pas été oubliées et leurs couleurs variées ont égayé ce premier marché de Pâques qui sera renouvelé l'an prochain.



MARCHÉ DE PLEIN VENT

Pour fêter l'arrivée du printemps, les commerçants du marché de Plein vent vous donnent rendez-vous tous les dimanches matin de 8 h à 13 h place René Loubet. Vous y retrouverez :



- Florian avec ses délicieuses garriguettes,
- Deux primeurs qui vont remplir vos paniers de vitamines !
- Un marchand de pains aveyronnais et des pâtisseries,
- Damien et ses rôtisseries (poulets, pintades, cailles et travers de porc),
- Mme et Mr Bareille avec leur boucherie et charcuterie « fait maison » bien entendu !



DÉPLACEMENT À CORDIGNANO

Pour entretenir l'amitié il faut savoir recevoir après avoir été accueilli. Nos amis italiens savent recevoir. La municipalité de Cordignano ayant changé en 2007 elle souhaitait recevoir une délégation de Pins-Justaret. Six adjoints ont fait le déplacement le week-end de Pâques afin de donner une continuité à cet échange. Si la municipalité de Cordignano a changé, les idées sur les relations humaines avancent dans le même sens. Des actions nouvelles vont se mettre en place afin d'élargir les échanges entre les deux municipalités.



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil municipal. Ainsi, vous trouverez désormais dans «Village Infos» une page de tribune réservée à la majorité municipale et la minorité municipale.

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe municipale majoritaire travaille d'arrache-pied et met en œuvre ses projets en concertation avec les représentants des deux autres listes.

Certains résultats sont déjà bien visibles, comme l'émergence dans le paysage local du nouveau complexe sportif près du lycée.

Par ailleurs, une polémique bien regrettable s'est fait jour sur les antennes relais des opérateurs de radiotéléphonie. Or, l'implantation en 2004 de l'antenne située sur le château d'eau avait donné lieu à bon nombre de contrôles pour respecter le principe de précaution.

En effet, le SIVOM-PAG, décisionnaire en la matière, a fait réaliser un relevé de niveau de champ électromagnétique par un bureau d'études indépendant. Des conclusions tout à fait rassurantes ont été exposées à la DRASS. Ces conclusions peuvent être consultées au secrétariat de la Mairie.

Quoi qu'il en soit, s'il existait le moindre risque, les antennes seraient démontées comme le prévoit la convention passée avec les opérateurs. Pour l'instant, une certitude fait tout de même consensus pour les scientifiques : s'il existe un risque lié à l'exposition aux ondes électromagnétiques, il est plus important lorsqu'on téléphone que lorsqu'on se trouve proche d'une antenne relais.

PINS-JUSTARET L'AVENIR AUTREMENT

Le P L U : depuis de nombreux mois, la commission d'urbanisme travaille sur sa mise au point (Plan Local d'Urbanisme) qui remplacera le P. O. S. (Plan d'Occupation des Sols) actuel. Nos élus participent activement à ce travail important pour la vie future de la commune et son expansion, dès lors que le problème d'augmentation de capacité de la station d'épuration sera résolu. Monsieur le Maire y travaille.

Le gymnase, à proximité du lycée, prend forme et sa volumétrie commence à être perceptible. Nos élus participent à divers choix de matériaux et de leurs teintes afin de rendre ce lieu le plus agréable possible.

Le plateau sportif va rentrer dans sa phase de réalisation.

En effet, une discussion a été effectuée suite à la présentation d'un avant-projet au cours de plusieurs réunions de la commission des travaux et d'urbanisme dans laquelle siège un de nos élus. La résultante positive permet d'augurer une très belle réalisation dont pourra s'enorgueillir notre commune. Nos élus sont toujours présents et travaillent pour le mieux-être collectif. Ils restent à votre écoute.

PINS-JUSTARET PLURIELLE ET CITOYENNE

Lors de la réunion sur le Débat d'Orientation Budgétaire 2009, les deux élus de notre liste ont été les seuls à proposer une autre orientation.

En effet, d'un côté le gouvernement fanfaronne sur la baisse des impôts, de l'autre les collectivités augmentent les leurs pour compenser le désengagement de l'Etat et poursuivre les investissements nécessaires.

Face aux difficultés que subissent les habitants en raison d'une crise provoquée par le système capitaliste, par la stagnation des salaires et le chômage, nous avons proposé une meilleure répartition de l'augmentation des impôts locaux sur les cinq prochaines années.

Mr. Le Maire note que la politique actuelle du gouvernement n'est pas celle attendue par de nombreuses communes. Il rajoute que le gouvernement est là pour cinq ans et qu'il faut faire avec.

Pour les élus de la liste Pins Justaret Plurielle et Citoyenne, il est hors de question de faire avec, et nous appelons les citoyens de notre commune à nous rejoindre pour combattre l'injustice et les inégalités.

Nous avons aussi voté contre la location d'espaces par la commune aux opérateurs de radiotéléphonie. En effet, les conséquences à moyen et long terme des nuisances des antennes ne sont pas connues à ce jour. Les élus peuvent-ils se permettre d'engager la responsabilité de la collectivité ?

Pour plus d'infos : claud.boscher31@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



CULTURE

THÉÂTRE

La saison écoulée est une des plus riches pour notre groupe théâtral. La troupe des Arts'Mateurs, creuset de talents animé par Florence Bardel, a rejoué sa création 2008 «La nuit de Valognes» de E.E.Schmit pour la 6^e fois, et d'autres représentations sont déjà programmées pour octobre de cette année; ses créations 2009 «Eclats bariolés» de Tchekhov, et «Burlingue» de G.Levoyer, après Pins-Justaret, sont à nouveau à l'affiche pour la rentrée 2009.

Une étape réussie et très appréciée a été franchie cette saison, avec l'intégration du chant choral

dans les spectacles: la chorale de Lagardelle pour «Eclats bariolés» des Arts'Mateurs, et la chorale de Pins-Justaret, les Pinsons Joyeux, pour la création «Tous artistes» de l'atelier de jour. Un numéro de magie avec Marc Raguin a également animé ce dernier spectacle. C'est un grand bonheur pour ces amateurs passionnés de se trouver réunis pour une création commune. Et tous de clamer leur joie et leur envie de recommencer !

La saison s'est achevée, dans un rythme trépidant, enchaînant les représentations des groupes des collégiens, des lycéens ; puis la

soirée des adultes du jeudi sous la conduite de Claire Hardy ; et pour finir, les deux groupes des jeunes enfants toujours mis en scène par Maryse Florence.

Année très chargée, mais que de plaisir pour les acteurs, et pour vous public fidèle et chaleureux ! Alors, on remet ça en 2009-2010 ? Et parlez-en autour de vous. Pensez à consulter notre site:

[www http://theatrepinsjustaret.free.fr](http://theatrepinsjustaret.free.fr)

Contact au : 05 61 76 40 07 ou 04 61 76 43 17

MILLE PATTES : CETTE ANNÉE MILLE PATTES SOUFFLAIT SA DIXIÈME BOUGIE !!



Et pour fêter ce dixième anniversaire, l'association a organisé

le dimanche 17 mai, une grande expo-vente de patchwork et loisirs créatifs. On pouvait y trouver tous les travaux réalisés par nos soins depuis dix ans! Nous avons également convié des artisans d'art : peinture à l'huile, bijoux en perles et résines, peinture sur porcelaine, broderie... ainsi que l'équipe du troisième âge. A l'issue de l'exposition, nous avons tiré la tombola ; le premier lot était un plaid d'un mètre cinquante réalisé en tech-

nique patchwork par toutes les adhérentes. Cette manifestation a été une fois de plus un succès ; merci encore de votre accueil !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour nos portes ouvertes le lundi 7 septembre à 14 h à la maison des associations de Pins-Justaret. Bonnes vacances à tous!

Contacts :

- Visie 09 63 28 20 47
- Christiane 05 61 76 41 18

POKER

Le Pins-Justaret Villate Poker Club, plus communément appelé le PVPC, est une association qui a été créée en septembre 2008. Le nombre de joueurs a évolué et compte maintenant 90 licenciés, nous en sommes très heureux, d'autant que l'ambiance est très chaleureuse, nous passons de très bons moments tous ensemble. Le bureau est composé de Yannick Capelle (Président),

Laurent Maurial (Vice Président), Romain Pelfort (Trésorier), Camille Rouch (Secrétaire) et Aude Molat (Secrétaire adjointe).

Nous organisons un tournoi chaque mois de septembre à juin. Pour participer, il faut avoir une licence, obtenue par une cotisation annuelle.

Nous serons ravis de vous accueillir au sein du PVPC pour exercer vos talents en tant que joueur amateur

ou chevronné. A vous de jouer !! Pour plus de renseignements, vous pouvez aller sur notre blog

[www http://pvpc.over-blog.com/](http://pvpc.over-blog.com/)

ou contacter Mr Yannick CAPELLE au 06 88 45 88 02

Nous vous attendons

JUMELAGE PINS-JUSTARET ET CORDIGNANO

La tradition est un livre précieux qui nous offre de merveilleuses idées, des valeurs irremplaçables, et la convivialité nécessaire qui sied au comité de jumelage de Pins-Justaret Cordignano. C'est ainsi qu'une petite délégation s'est rendue à Cordignano le 6 janvier dernier, jour de l'épiphanie pour assister à la fête du Panevin.

«D'origine celtique, cette tradition avait pour objet d'invoquer le soleil pour qu'il apporte l'opulence aux paysans en rendant leur terres fertiles».

Dès l'automne, les habitants préparent cette fête en ramassant des branchages qui serviront à confectionner un bûcher qui brûlera le jour de l'épiphanie. Mobilisation aussi autour de la pinza, le gâteau typique que l'on mange accompagné du vin chaud, d'où le nom de panevin. Les enfants quant à eux font la ronde autour du bûcher en chantant «vive la Befana». Certains diront que la Befana, la vieille sorcière grimaçante mais gentille sera brûlée tandis que d'autres préfèrent cette jolie histoire ; la befana ne s'est pas réveillée assez tôt pour aider le père Noël et livre donc ses cadeaux en retard, allant de cheminée en cheminée, juchée sur son balai.

Que chacun choisisse sa version, en n'oubliant jamais que la tradition est aussi un prétexte pour rassembler le village et faire la fête. C'est dans cet esprit que le comité de jumelage de Pins-Justaret envisage d'organiser une manifestation de ce type l'an prochain. Les projets sont en effet riches au sein de l'association et le Conseil d'Administration fraîchement renouvelé a outre l'organisation d'un loto préparé intensément le prochain déplacement à Cordignano prévu du 11 au 15 juin. Compte rendu dans le prochain Village info.

Contact : Comité de Jumelage Pins-Justaret et Cordignano
Gilberte Soulié Présidente
05 61 76 26 19



Toute l'équipe du conseil d'administration

Le bureau

- Présidente : Gilberte Soulie
- Vice Président : Alain Tessarotto
- Trésorier : Délys Arcas
- Trésoriers Adjointes : Liliane Paillas et Lucienne Perez
- Secrétaire : Nadine Berges
- Secrétaires-adjointes : Sylviane Davanzo et Christiane Dusser-Lauge

Les autres membres du Conseil d'Administration :

Ghislaine Abraham ; Chantal Andriolo ; Claudine Arcas ; Monique Barrere-Oustale ; Jean-Claude Berges ; André Combes ; Gisèle Duprat ; Jean-Pierre Duprat ; Elisabeth Gerardot ; Marie Lagarde ; Michèle Lucchetta ; Anna Manaut ; Diane Masclary ; Robert Morandin ; André Paillas ; Nicole Pradere ; André Soulie ; Thérèse Viguier



Un aperçu de la fête du Panevin : le grand feu

ALLIANCE FRANCO-ITALIENNE DE MIDI-PYRENEES COURS D'ITALIEN

Voilà dix ans que notre association dispense des cours d'italien à Pins-Justaret. Cet apprentissage sérieux et convivial a contribué à un enrichissement dans les rencontres avec les amis de Cordignano. Les échanges ont pu être plus aisés et agréables ; le groupe des fidèles qui suit ces cours peut en témoigner.

Si cette activité se poursuit c'est aussi grâce au dynamisme de la Présidente du Comité de Jumelage et à son équipe, à l'aide de la Municipalité et de la participation de tous.

Pour continuer donc dans cet esprit, l'Alliance Franco-Italienne proposera encore des cours d'italien pour tous ceux qui le souhaitent dès septembre 2009.

Renseignements et informations pratiques sur notre site:
Cordialement et à bientôt.

www.alliancefranco-italienne.com

ATELIER D'ART

Le vernissage du xxv^e salon de l'atelier d'art s'est déroulé vendredi 13 mars devant un auditoire nombreux et enthousiaste. Tous les intervenants furent unanimes pour reconnaître la très bonne tenue de cette dernière édition. Tout au long de la semaine les visiteurs n'ont pas oublié de voter pour désigner les lauréats dans chaque catégorie et dans les différentes disciplines. Les résultats sont les suivants:

1^{ere} catégorie enfant création nature morte:

Manon Voisembert

Prix copie: Célia Nigon

2^e catégorie enfant création nature morte: Marc Raguin

Prix copie: Fanny Guillemet

Adolescents:

1^{er} prix création paysage Marion Boulidoire

Prix copie Job : Clélia Maureen

Section adultes :

1^{er} prix le portrait d'après nature: Delphine Huc

1^{er} prix modèle vivant: Evelyne Dungalas

1^{er} prix paysage d'après nature: Annie de Zaldua

1^{er} prix création nature morte: Fabienne Fievet

Prix copie; Nathalie Dangla

Prix atelier Labarthe/Lèze: Francette Danti

Prix atelier Pins-Justaret Villate: Lucienne Adoue.

L'heureux gagnant du tableau offert par Mme Mazoyer est M. Boscher.

D'ores et déjà, une saison s'achève et la prochaine s'annonce, comme d'habitude, par le traditionnel stage paysage, à cheval, sur fin août-début septembre.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent se renseigner au 06 62 73 39 17.



TERPSICHORE

DANSES : CLASSIQUE / JAZZ / MODERNE / HIP HOP / ORIENTAL

Tout d'abord, nous félicitons tous les élèves qui ont participé au Concours de la Confédération de Danse qui s'est déroulé au mois de mars au Théâtre Altigone à St-Orens-de-Gameville.

Tous les élèves ont été récompensés.

L'école de danse a participé à la rencontre inter-école organisée par le Lion's Club de Toulouse. Les bénéfices de cette soirée ont été remis à l'Association

des Enfants Dialysés.

Nous avons clôturé notre saison par le spectacle de fin d'année, qui a eu lieu à St-Orens-de-Gameville le mercredi 27 mai 2009 à 20 h 30.

L'école de danse participera à la fête de la musique le 21 juin à Pins-Justaret.

En attendant la rentrée prochaine, les membres du bureau ainsi que le professeur souhaitent d'excellentes vacances aux élèves et aux parents.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président de l'association : M. Ricci 05 61 76 21 72

SPORT

L'USPJV ÉCOLE DE FOOT SE PORTE BIEN !

Elle a accueilli cette saison environ 80 licenciés âgés de 5 à 12 ans qui ont permis de constituer :

- 2 équipes de Débutants,
- 2 équipes de Poussins,
- 2 équipes de Benjamins.

Tout ce beau monde encadré par une trentaine de dirigeants a permis à l'USPJV École de Foot de bien représenter le club sur les différents terrains de notre District Haute-Garonne Midi Toulousain.

En effet les deux équipes "Débutants", évoluant en niveau A et C, encadrées par Pierre, Alain et Romain, assistés de Brice, Stéphane, Thibault et Benoît à l'entraînement, ont su progresser afin d'acquérir les bases nécessaires de motricité, de vitesse, de vivacité ainsi que quelques gestes techniques.

Les deux équipes "Poussins" coachées par Julien, Jean-Marie, Yann, Patrick et François, engagées en niveau A et C, ont pu se constituer en un collectif, dépassant les frontières de la simple équipe, par les échanges réalisés entre équipe 1 et 2, tout au long de la saison. Les Benjamins, entraînés par

Benoît et Eric, ont fait une saison assez honorable, malgré des résultats décevants pour l'équipe B. L'équipe A fini la saison en milieu de tableau.

Nous précisons tout de même que nous ne faisons aucun recrutement et que nous mettons un point d'honneur à accueillir tous les jeunes (filles et garçons) issus de nos villages. Cette année, suite à une demande de l'école primaire Jean-Jaurès, Benoît a effectué des séances de « découverte de la pratique du football en milieu scolaire ». Ces séances sont co-organisées par le district Haute-Garonne par l'intermédiaire de Gilles Calinski, conseiller technique départemental de Football d'Animation.

La saison s'est clôturée par le traditionnel tournoi annuel, les 30-31 mai et 1^{er} juin. Environ 600 enfants se sont rencontrés tout au long de ces 3 jours avec des équipes venant de Bale (Ariège), EFC-94, Ville-neuve-de-Rivière (Comminges) et Montbeton (Tarn-et-Garonne), avec un bon esprit, sportif, culturel

et humain. Nous tenons à rappeler que ce tournoi porte le nom de Gilbert Atoch, en souvenir de cet ancien dirigeant du club.

Durant toute cette saison, l'USPJV École de Foot a organisé plusieurs manifestations extra-sportives : lotos, goûter de Noël, repas de début et fin de saison, ainsi que la sortie à Walibi, le 17 juin.

Nous tenons à remercier les municipalités de Villate et de Pins-Justaret, les sponsors, les dirigeants ainsi que les parents qui contribuent au bon fonctionnement du club, et nous leur souhaitons de bonnes vacances.

Pour votre information, les inscriptions pour les enfants nés entre 1997 et 2004 se feront le 1^{er} mercredi de la rentrée scolaire, à partir de 14 h, sur le terrain d'honneur. Vous pourrez également trouver des informations sur notre site Internet :



www.upsjv.net

et au n° suivant : 06 07 04 78 23.

ASSOCIATION QI GONG

Il se dégage un bilan très positif de cette saison et c'est l'esprit plus calme, avec moins de stress et d'émotion excessive que nous terminons cette année. Nous avons fait 3 stages qui nous ont permis d'approfondir notre pratique sur le Wu Dang, c'est une série de 15 mouvements simples, efficaces et très puissants, restés longtemps secrets et souvent appelés «mouvements du bonheur».

Nous reprendrons notre activité en septembre et nous souhaitons d'excellentes vacances à tous. Les inscriptions se feront au forum des associations à Pins-Justaret salle des fêtes le samedi 5 septembre à partir de 14 h 30.



TENNIS DE TABLE

La saison sportive du PJVTT se termine. Il est l'heure de faire un bilan.

Le club compte 85 adhérents. Zakaria, entraîneur bénévole, a réussi à faire progresser nos 43 jeunes.

Les équipes engagées en Challenge Jeunes ont porté haut les couleurs de notre club. Félicitations à tous et aux parents pour leur bénévolat.

La régionale I n'a pu assurer le maintien en raison des nombreuses absences et des problèmes de

chauffage de la salle, mais la bonne humeur est restée intacte et nous attendons le nouveau complexe sportif.

La régionale III manque d'un rien la montée, félicitations aux jeunes de cette équipe et au préparateur qui a découvert la potion magique.

Sur les trois équipes engagées en départementales IV une monte en division supérieure et les deux autres se maintiennent. Bravo à tous.

...Tennis De Table... (suite)

Mention spéciale à Magally pour la création et encadrement de la section féminine qui compte 14 membres, avec des entraînements ludiques tous les mardis à 20 h 30. L'expérience se poursuivra à la rentrée.

Pour plus d'info :

[www](http://www.pjvt.free.fr)

<http://pjvt.free.fr>

À bientôt et bonnes vacances à tous.

TENNIS CLUB DE PINS-JUSTARET/VILLATE

Cette année encore le club s'est enrichi de nouveaux arrivants (+20%). Les cours proposés par le club encadrés par nos Brevets d'état Julien Pitelet et Philippe Paquiot ainsi que les initiateurs fédéraux ont toujours le même succès. Pour les tous petits il y a le Baby tennis (4/6 ans) pour les petits c'est le mini tennis (7/9 ans), pour les adolescents c'est le club junior, pour les compétiteurs ce sont les groupes compétition. Les adultes peuvent aussi participer aux entraînements en groupes loisirs, groupes compétitions ou intensifs.

La saison sportive est déjà pleine de bons résultats : en challenge Laffon notre équipe s'est inclinée en finale, l'équipe une du club est sortie première de sa poule et va donc monter d'une division pour la troisième année consécutive. En 17/18 ans et en 9/10 ans nous avons aussi trois équipes qualifiées. Enfin

nous enregistrons une hausse du nombre d'équipes loisirs chez les jeunes comme chez les adultes.

Pour tous renseignements vous pouvez nous téléphoner au club house : 05 61 76 20 36.

Sachez que les inscriptions pour la saison prochaine commencent dès le 15 juin et que la reprise des cours se fait le 15 septembre. Pour ceux qui désirent découvrir le tennis avant de s'inscrire, des stages sont possibles la dernière semaine d'août.

Bonne vacances à toutes et à tous.

Le bureau du club

Contacts :

Mr Champagne : 06 85 51 15 56

Email : animpjvtc@laposte.net

L'ENTENTE PINS-JUSTARET/VILLATE PÉTANQUE

L'Entente Pins-Justaret/Villate Pétanque, s'est brillamment qualifiée pour les 16^e de finale du championnat des clubs de division qui se déroulera le 11 octobre 2009 à Portet-sur-Garonne.

Le club ayant obtenu d'excellents résultats lors de ce championnat finit à la 2^e place du championnat des clubs de 2^e division.

Grâce à ce résultat le club accède à la 1^{ère} division.

Les membres du bureau remercient tous les licenciés du club pour ces excellents résultats.

Samedi 02 mai 2009 le club a organisé une grillade partie le midi pour remercier tous les licenciés pour la montée en 1^{ère} Division du club. Un concours de

l'amitié s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur où tout le monde s'est bien amusé.

Lors du concours officiel (doublette formée) qui se déroulera le samedi 05 septembre 2009 à 14h à Pins-Justaret, une initiation à la pétanque pour les jeunes de 12 ans et plus sera organisée à partir de 10h au boulodrome de Pins-Justaret.

Nous invitons tous les licenciés habitants Pins-Justaret/Villate à participer au challenge du Souvenir (Triplette formée) samedi 19 septembre 2009 à 14h au boulodrome de Pins-Justaret.

Le bureau

CPRS : SECTION PÉDESTRE

Depuis l'automne, tous les dimanches matins (ou presque), un groupe se réunit sur le parking du Supermarché pour partir découvrir à pied les chemins, sentiers et routes (quand le terrain est gras), à quelques kilomètres autour de nos deux villages.

A une trentaine s'il fait très beau ou quelquefois à quatre courageux dans des conditions climatiques un peu plus difficiles, cette troupe essentiellement féminine est guidée la plupart du temps par un Villatois pour qui les itinéraires pédestres de la région n'ont plus de secrets. Il fait partie des trois ou quatre hommes qui ont le privilège d'accompagner ces demoiselles et ces dames pendant deux bonnes heures sur nos chemins ruraux, pour faire une grande

provision d'oxygène.

C'est de la rencontre fréquente de marcheurs isolés habitués à parcourir les mêmes itinéraires que l'idée est née de partager ces moments sportifs de détente. Le CPRS qui organise chaque année le jour de sa course de VTT un parcours pédestre, a accepté de créer une section supplémentaire pour accueillir les marcheurs et donner un cadre à leur groupement.

Les beaux jours arrivent, venez nous rejoindre et, dans la bonne humeur, régénérer vos poumons et fortifier vos jambes en fin de semaine.

Vous pouvez vous adresser aux mairies ou mieux, contacter directement :

Christine Tomas au 05 61 76 38 91

FC CONFLUENT : EN ROUTE POUR LA SAISON 2009/2010 !

A l'heure où nous écrivons cet article, tous les dirigeants du FC Confluent étaient sur le pont pour mettre la dernière main au 5^e tournoi du FC Confluent qui a eu lieu les 8, 9 et 10 mai sur le magnifique site du Ramier à Lacroix-Falgarde. Cette année sera une année record pour les catégories féminines (12 équipes) et vétérans (16 équipes) qui en découvriront en toute amitié le vendredi 8 mai avant de laisser place à 10 équipes de 15 ans le samedi et 10 équipes de 13 ans le dimanche. Les visiteurs les plus lointains viendront de Avignon, Belbex, Hyères, Port-de-Bouc, Roquebrune-Cap-Martin, Valbonne et tenteront de succéder au FCC vainqueur en 15 ans et à Roquebrune vainqueur en 13 ans en 2008.

Ce tournoi a été dédié au jeune Michaël Bouin disparu tragiquement au début de la saison et à qui les 15 ans ont rendu hommage (voir photo). Mais le meilleur hommage serait pour l'équipe des 15 ans de terminer

en fête de son groupe d'honneur afin d'accéder à l'issue de la saison en promotion d'excellence. En ce début du mois de mai tout semble possible mais la montée se jouera lors de la dernière journée. Les autres équipes de jeunes du FC Confluent (des 13 au 18 ans) qui pratiquent en entente avec Roquettes et Saubens ont également fait une bonne saison et les 4 équipes seniors du FCC (3 équipes masculines et 1 équipe féminine) ont porté haut les couleurs bordeaux et marine du FCC. Quant à nos vétérans, ils profitent avec autant de plaisir de jouer les rencontres des autres équipes tous les vendredi soir.

Pour la saison prochaine 2009/2010, le FCC recherche d'ores et déjà des joueurs dans toutes les catégories des 13 ans aux seniors, mais aussi des éducateurs diplômés ou non, le FCC se chargeant dans ce dernier cas d'inscrire les volontaires aux formations organisées par le district.

Tous les éducateurs seront alors prêts à transmettre leur enthousiasme et leur technique à nos jeunes pousses.

Alors souhaitons à tous les jeunes de Pins-Justaret et des autres communes marraines du FC Confluent de trouver des équipes accueillantes, structurées et ambitieuses pour cette nouvelle saison. Un dernier mot pour signaler que des arbitres s'engageant à représenter le FCC sont également les bienvenus.

Prenez contact aux numéros suivants :

- J. Swietoniowski, Président FCC et FCLF, Lacroix-Falgarde : 05 61 76 73 44
- N. Bergès, Secrétaire FCC : 06 20 78 05 40
- A. Sénégats, Président USPJV, Pins-Justaret : 05 61 76 22 42



Les 15 ans de l'entente Confluent/Roquettes/Saubens en bonne voie pour monter en promotion d'excellence

JUDO

Le bilan de la saison 2008/2009 est très positif avec de nombreuses participations aux compétitions amicales inter-club, des manifestations réussies, une vie associative dense.

Section Judo

Les benjamins, minimes, cadets, juniors ont participé durant la saison à de nombreux tournois régionaux, Toulouse, Carmaux, Castelsarrasin, l'Isle-Jourdain, championnat départemental, régional, compétition du district obtenant à chaque fois des résultats honorables eu égard au niveau des compétitions.

Concernant la compétition du club, nous sommes particulièrement satisfaits de son déroulement, qui a regroupé 24 clubs et plus de 400 compétiteurs. Comme les années précédentes, tout s'est parfaitement déroulé grâce à la participation particulièrement efficace de l'ensemble des bénévoles ainsi que des cadets/juniors du club qui ont prêté main forte tout au long de la journée.

Parmi les cadets/juniors qui se retrouvent pour l'entraînement deux fois par semaine, ainsi que le dimanche lors des compétitions, Paola Quettier, qui a obtenu à 15 ans en décembre 2008 sa ceinture noire, est parfaitement représentative du groupe.



Paola est née en 1993, entrée au club en 1997, l'année de ses 4 ans ; elle a toujours suivi assidument les entraînements, ce qui l'a conduite tout naturellement vers la compétition.

Ses premiers résultats notables furent lors de la saison 2005/2006 dans la catégorie Benjamin, un titre de championne départementale (individuel) et de championne régionale (Midi-Pyrénées par équipe).

Dans la catégorie minime saison 2007/2008 elle a été championne régionale (Midi-Pyrénées) puis 3^e en inter-région (Midi-Pyrénées/Aquitaine)

Pour sa première année dans la catégorie cadet saison 2008/2009 elle a terminé 3^e en département, et bien que sélectionnée pour la phase inter-région n'ayant pu participer à la compétition n'a pu défendre ses chances.

Section Kendo

La section offre à ses adhérents 2 cours par semaine le lundi et le mercredi. C'est une dizaine de kendokas qui suivent régulièrement les entraînements sous la conduite de Linda Brossard 3^e Dan diplômée d'Etat.

Cette année grâce à l'aide de la mairie le club a pu mettre gratuitement à la disposition de ses adhérents des armures, permettant ainsi par la pratique du combat la mise en application des techniques apprises lors des entraînements.

Au niveau de la vie associative du club, le loto de novembre 2008 a connu un grand succès, permettant pour la saison 2008/2009, de participer au financement de nombreux stages, et d'offrir à l'ensemble de nos jeunes adhérents pour les fêtes de Noël, une place au cirque de Noël. Nous souhaitons à l'ensemble de nos adhérents, à leur famille, ainsi qu'aux habitants de Pins-Justaret/Villate, d'excellentes vacances 2009, espérant pouvoir commencer dès le mois de septembre la saison sportive 2009/2010 dans le nouveau Dojo.



AGV

La saison sportive 2008-2009 s'est achevée dans la bonne humeur. Un seul mot pour qualifier les 30 ans de l'AGV Pins-Justaret - Villate : la convivialité.

Merci à tous les membres du bureau pour leur implication personnelle et leur énergie ...

Merci à tous nos animateurs, habituels ou non, pour leur professionnalisme et leur très grande gentillesse.

Merci à tous les bénévoles, grâce à qui nos «30 ans d'existence» ont pu être célébrés.

Enfin merci à tous nos adhérents, petits et grands, pour leur fidélité et leur motivation à maintenir notre association dans le « Top sympathique».

L'association reprendra ses activités début septembre :

- Pour les adultes, gym tonique, gym douce,

stretching et musculation toujours au rendez-vous ;

- Pour les enfants, gym ludique, encore et encore...

N'oubliez pas le forum des associations qui aura lieu début septembre : nous y serons pour répondre à toutes vos interrogations (date de reprise des cours, cours d'essai, tarif...) et nous vous renseignerons sur les nouveaux horaires (projet d'un cours supplémentaire un peu plus « cardio »).

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

En attendant, l'Association Gymnastique Volontaire de Pins-Justaret-Villate vous souhaite d'excellentes vacances.

Contact : Anne : 05 61 76 87 80



PUBLIC

BOUT'CHOU

Après avoir tiré les rois et partagé des crêpes et des gaufres pour la chandeleur, nos bout' choux se sont déguisés en magiciennes et magiciens pour assister au spectacle et au goûter organisé par le CCAS au mois de mars à l'occasion du carnaval.

Toujours en mars, Fabien de l'association ZICOMATIC à Toulouse anime l'éveil musical jusqu'à fin juin : djembé, guitare, tambour, maracas font le bonheur de nos bout' choux. Et enfin, le 23 avril, les clôches de Pâques sont venues déposer quelques chocolats et cadeaux à la salle des fêtes.

Merci à la municipalité de mettre des salles à notre disposition.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Contact : Mme Cartan 05 61 76 17 25

Mme Aguilon 05 61 76 91 38

[www http://bout.chou.ifrance.com](http://bout.chou.ifrance.com)



ASSOCIATION CALIN-CALINE

En ce début d'été que nous souhaitons ensoleillé à tous, les assistantes maternelles de notre association reprendront avec beaucoup de dynamisme et d'activités une année scolaire avec leurs tout petits.

Un programme varié et ludique les attend pour cette saison 2008/2009. En effet il nous est proposé des ateliers manuels avec des réalisations à thème : Noël, carnaval, Pâques, fête des mères et des pères, sans oublier les jeux extérieurs en ces beaux jours de l'année. Futur parent ou déjà parent, quelques places sont encore disponibles pour les 3 mois/3 ans chez nos professionnelles de la petite enfance. N'hésitez pas à nous contacter. Bonnes vacances à nos lecteurs !
Contact bureau : 05 61 76 77 58



CLUB DU 3^E ÂGE

Après une année 2008 en sommeil, l'année 2009 a très bien commencé au sein du Club avec un nouveau bureau et une nouvelle présidente Bernadette Costes.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons vous y voir toujours aussi nombreux.

Nos lotos ont toujours autant de succès et accessibles à tous, même aux non-adhérents.

Le jeudi après-midi, nous jouons à la belote, au rami et au scrabble, avec toujours de succulents goûters. Les grands-mères ont été à l'honneur et les messieurs aussi.

Le repas dansant a eu un vif succès, agrémenté par Eliane, Philippe et Nicolas.

Un voyage dans l'Aude a eu lieu fin avril, une journée au zoo de Plaisance-du-Touch est en préparation et la kermesse a ouvert ses portes au public le dimanche 17 Mai.

La salle du club est ouverte tous les jeudis de 14 à 18 heures. Venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements : Mme Bernadette Costes 05 61 76 26 49

CHORALE « LES PINS SONT JOYEUX »

La chorale a débuté l'année par sa traditionnelle visite à La Maison de Retraite « La Tranquillité », partageant avec ses aînés un moment de convivialité.

Toujours en quête d'évolution et sous l'impulsion de son chef de Chœur, Laurent Raguin, le groupe vocal s'est enrichi de musiciens très enthousiastes.

C'est ainsi que les guitares de Martine et Elodie se sont accordées à la trompette de Stéphan pour nous accompagner dans notre répertoire. Ce dernier a été présenté, les 25 et 26 avril, à nos concitoyens, lors d'un spectacle alliant comédie, chant et magie monté par Florence Bardel, et dans lequel, chacun, guidé par Laurent, a pu dévoiler des qualités artistiques jusque-là insoupçonnées mais qui, à n'en pas douter, ne resteront pas sans lendemain....

Merci à Florence et à Laurent !

Les premières Choralies ayant connu un joli succès, l'expérience devrait être renouvelée à la rentrée 2009. Comme toujours nous comptons sur votre présence et vos encouragements.

C'est à travers des prestations diverses et variées que l'ensemble du groupe progresse dans la joie et la bonne humeur sous la conduite de Laurent et avec l'aide du professeur de Chant Maryse.

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion d'une répétition, le jeudi soir à la Salle des Fêtes de Villate, ou lors du forum des Associations en Septembre.

Pour tout contact :

- Gisèle Duprat : 05 61 76 27 28
jean-pierre.duprat3@wanadoo.fr
- Didier Mendez : 05 61 76 90 47
mendez.didier@neuf.fr



ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND



Quelques élèves en compagnie de M. le Maire



Les deux classes réunies

STOP ! Les espaces verts et publics ne sont pas prévus pour y déposer des déchets.

DÉTRITUS



DÉCHETS



FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des associations sportives et culturelles Pins-Justaret/Villate
Samedi 5 Septembre 2009 de 14 h 30 à 18 h 30 • Salle des Fêtes



LA PISTE D'ATHLÉTISME : LES TRAVAUX SONT EN COURS



LE FOOT S'INVITE A L'ECOLE

Sous la houlette de Gilles Calinski, conseiller départemental en football d'animation, avec l'aide de Benoît Senegats et des membres de l'USPJV, se sont déroulés des plateaux d'animation au sein de l'école primaire.

C'est une opération qui lie le District de football, l'inspection académique et l'USPJV. Ce fût un grand succès, et nous tenons à remercier tous les participants et leurs enseignants qui ont pris une part active à ses ateliers.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

5	SAMEDI	SALLE DES FÊTES	FORUM DES ASSOCIATIONS
11, 12, 13 et 14	VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE		FÊTE LOCALE

OCTOBRE

18	DIMANCHE		FOIRE D'AUTOMNE.
-----------	----------	--	------------------

NOVEMBRE

11	MERCREDI	MONUMENT AUX MORTS	COMMÉMORATION
		SALLE DES FÊTES	MARCHÉ DE NOËL

DÉCEMBRE

13		SALLE DES FÊTES	SPECTACLE DE NOËL.
31			RÉVEILLON

PINS-JUSTARET SOUS LA NEIGE



COMITÉ DES FÊTES



L'année 2008 s'est terminée par le spectacle de Noël offert à tous les enfants de la commune. Cette manifestation, prise en charge par le Comité des Fêtes, l'USPJV-Foot et le Dojo, a connu son succès habituel. Le spectacle fut de qualité et nos chers bambins en ont profité allègrement. Un goûter termina cette après-midi récréative.

Le premier semestre 2009 est la période des lotos. Ceux-ci se sont très bien déroulés et nous tenons à remercier toutes les personnes qui y ont participé.

Et puis, il faut préparer le vide-grenier qui a lieu en juin, la fête locale où les orchestres de qualité sont retenus, les contrats du feu d'artifice et des majorettes sont signés, la réservation du traiteur pour le cassoulet et enfin réserver un spectacle pour Noël 2009. Tout un travail que Jean-Pierre Bloch manage avec son équipe.

Pour la seconde année consécutive, la cueillette des œufs de Pâques a été perturbée par le mauvais temps. La pluie, après la neige l'an passé, est venue perturber cette manifestation si sympathique et conviviale (que beaucoup de communes nous copient mais sans nous égaler). Le comité des fêtes ne lésine pas sur la qualité et la quantité d'œufs (plus de 14 000) qui sont déversés dans le parc de la mairie. Cette année plus de 80 enfants ont fait le déplacement, bravant la pluie et le froid, afin de faire la cueillette. Souhaitons qu'ils n'aient pas eu de crise de foie ! Le pot de l'amitié qui clôture cette manifestation a été ajourné.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour la fête locale.

Fête locale • septembre 2009

Vendredi 11 septembre

- 20h Cassoulet (salle polyvalente)
- 22h30 Bal (place publique) avec EPSILON

Samedi 12 septembre

- 14h Pétanque (triplettes)
- 21h Retraite aux flambeaux avec les majorettes et la batterie fanfare championne de France LA GERBE D'OR
- 22h Spectacle pyrotechnique (parc de la mairie)
- 22h30 Bal avec l'orchestre Maxime Lewis

Dimanche 13 septembre

- 11h Messe suivie du dépôt de gerbe
- 12h15 Apéritif concert (place René Loubet)
- 14h Course cycliste
- 17h45 - 21h30 Bal avec l'orchestre SYLVIE NAUGES

Lundi 14 septembre

- 14h Pétanque (doublettes)